
L'école libre

Numéro d'inventaire : 2026.0.22

Auteur(s) : Henry Taudière

Type de document : imprimé divers

Imprimeur : Imprimerie et Lithographie H. Farré, rue du Verger (Cholet)

Période de création : 1er quart 20e siècle

Date de création : 1907

Matériau(x) et technique(s) : papier vélin | plume de métal

Description : Couverture en papier couché fin vert. Reliure agrafée métallique.

Mesures : hauteur : 21 cm ; largeur : 13,5 cm

Notes : Il s'agit du texte intégral de la conférence de Henry Taudière quant à la défense de l'enseignement privé et catholique, intitulé "L'Ecole libre", dans le contexte de la récente promulgation de la loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Eglises et de l'Etat et de la loi Emile Combes du 07 juillet 1904 relative à la suppression de l'enseignement congréganiste. Son auteur est Henry Taudière, avocat et professeur de droit administratif à la Faculté Libre de Droit de Paris, opposant à la loi susdite et partisan politique de droite traditionnaliste catholique. Il est stipulé que la conférence s'est tenue le 12 mai 1907 à Cholet. N.B. Présence d'un carton d'invitation d'une autre conférence organisée le 04 juin 1909, du même auteur, intitulée "Le complot contre la famille dans la législation moderne".

Mots-clés : Conception et politiques éducatives

Lieu(x) de création : Cholet

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 16 p. dont 14 p. imprimées

L'ÉCOLE LIBRE

CONFÉRENCE

Faite à **CHOLET**, le 12 Mai 1907,

par M. Henry **TAUDIÈRE**,

Professeur à la Faculté Libre de Droit de Paris.

CHOLET

Imprimerie et Lithographie H. FARRÉ, rue du Verger.

— 1907. —

L'ÉCOLE LIBRE

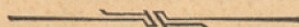


CONFÉRENCE

Faite à CHOLET, le 12 Mai 1907,

PAR M. HENRY TAUDIÈRE,

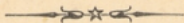
Professeur à la Faculté Libre de Droit de Paris.



Mesdames, Messieurs,

Il y a quelque présomption de ma part à prétendre vous montrer l'importance de l'œuvre de l'enseignement libre à laquelle vous vous consacrez avec tant de dévouement actif et zélé. Cette importance, vous l'avez dès longtemps comprise et vos écoles toujours florissantes malgré tant d'attaques, le souci que vous avez d'en assurer l'existence, la sympathie qu'elles rencontrent chez ceux qui les soutiennent de leurs deniers et chez les parents empressés à y envoyer leurs enfants, tout cela le démontre surabondamment et constitue un exemple à recommander ailleurs. Ni les charges nouvelles imposées aux catholiques pour l'entretien de leur culte, ni les difficultés plus grandes de jour en jour que l'on rencontre sur le terrain scolaire n'ont ébranlé, découragé vos bonnes volontés. Et vous avez eu grandement raison. Sans doute, il va falloir pourvoir, en même temps qu'aux dépenses des écoles libres, aux frais du culte dont l'État voleur s'est déchargé en reniant des promesses solennelles et la signature de la France. Sans doute, vous vous heurterez de plus en plus à la mauvaise foi, aux vexations

3^{me} CONGRÈS CATHOLIQUE DE L'ÉVANGILE



Le Vendredi 4 Juin, à 8 h. 3/4 du soir,

76, RUE DES SAINTS PÈRES

Le Complot contre la Famille **dans la Législation Moderne**

CONFÉRENCE PAR

M. Henry TAUDIÈRE

Professeur à la Faculté libre de Droit de Paris.

Sous la Présidence de **Mgr BAUDRILLART**, *recteur de l'Institut Catholique*



INVITATION

LES PORTES OUVRIRONT A 8 HEURES 1/2